

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DELIBERATION n°2022/12/13-02-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 13 décembre 2022, sous la présidence d'Eric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

**Considérant que** le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), mis en place à partir du fonds de roulement mobilisable de l'établissement, est un moyen d'apporter des leviers de financement à la gouvernance d'Aix-Marseille Université pour ses projets stratégiques tout en lui garantissant un suivi ;

**Considérant que** ce dernier permet d'identifier les nouvelles opérations pluriannuelles que l'Université souhaite financer sur ses propres ressources ;

**Considérant qu'**Aix-Marseille Université est propriétaire à hauteur de 90% de son patrimoine immobilier, le Plan Pluriannuel d'Investissement contribuera également à la préparation du prochain Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) ;

### DECIDE :

#### OBJET : Plan pluriannuel d'Investissement

##### Article 1<sup>er</sup> :

Le Conseil d'administration approuve les modifications suivantes du périmètre du Plan Pluriannuel d'Investissement :

- Intégration des opérations pluriannuelles de travaux financées par la CVEC
- Fusion de la ligne QVT avec la ligne « adaptation des locaux »

##### Article 2 :

Le Conseil d'administration approuve l'ajustement du total du PPI comme suit

- PPI Partie Patrimoine (géré DEPIL) : - 211,5 k€
- RAIMU : intégration part 2021 du Fonds de Roulement : + 171,7 k€ (financé)
- CVEC : intégration dans le périmètre : 4 690 k€ (financé)
- PPI Pédagogie (Plan Pluriannuel Pédagogique) : + 1862 k€ (financé).

**Cette délibération est adoptée avec 28 voix pour et 1 abstention.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Membres présents : 21

Membres représentés : 8

Fait à Marseille le 13 décembre 2022,

  
**Eric BERTON,**

Président d'Aix-Marseille Université

